

Lectures pour tous – Parcours littéraire en bibliothèque

Appel à projets 2023-2024

Programme d'éducation artistique et culturelle porté par les académies de Créteil, Paris et Versailles et la DRAC Île-de-France, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France et La maison des écrivains et de la littérature

Principes, enjeux et objectifs du programme

Sont concernés les écoles et les établissements scolaires qui souhaitent **faire de la lecture et de l'écriture un axe fort du projet d'école ou d'établissement** et **les bibliothèques, médiathèques publiques** engagées dans le développement culturel et artistique de leur territoire. Le programme *Lectures pour tous – parcours littéraire en bibliothèque* se veut avant tout **un laboratoire** et **une approche expérimentale et sensible** du livre et de la lecture.

En appui sur les thématiques et les ressources proposées par la Bibliothèque nationale de France, les écoles ou établissements scolaires et les bibliothèques, médiathèques publiques **co-construisent librement un parcours de lectures** appelé à se développer dans **le cadre d'heures de pratique artistique mettant en œuvre une approche sensible, artistique et culturelle du texte**. Il s'agit de **développer chez les élèves le goût pour le livre et la lecture** et de les amener à **fréquenter la bibliothèque**.

Les ateliers, organisés de préférence en bibliothèque médiathèque, accueilleront des professionnels (auteurs, illustrateurs, critiques, comédiens, artistes graphistes, etc...) qui favoriseront **l'entrée en littérature par la pratique**. En variant les activités proposées, les partenaires s'efforceront de rendre les élèves actifs, créatifs et progressivement autonomes dans leur rapport au livre et à la lecture.

La pratique sensible et le parcours de lecture seront articulés à **un parcours culturel et littéraire** favorisant l'appropriation des œuvres, notamment par des visites (salons du Livre, festivals littéraires, Maisons des Illustres, musées, expositions, etc.) et un parcours de spectateur (lecture publique, théâtre, danse, etc.).

Le **parcours de lecture** prendra appui sur un **corpus d'œuvres littéraires** choisi par les équipes pédagogiques et les bibliothécaires, en lien avec l'une des deux thématiques proposées pour l'année scolaire 2023-2024 (au choix) :

Jeu – Mouvement

En collège et lycée, la part collective du pass culture vient contribuer au financement du dispositif et permet d'enrichir à la fois la pratique artistique proposée aux élèves par les auteurs et artistes associés au projet, mais également le parcours culturel et littéraire associé.

Enfin, de façon à s'inscrire pleinement dans le volet culturel de l'école ou de l'établissement, le programme *Lectures pour tous* a vocation à **s'articuler aux autres dispositifs** et actions menés dans le domaine du livre et de la lecture.

Ressources de la Bibliothèque nationale de France et de La maison des écrivains

- **Trois types de ressources sont proposés par la BnF et le CNLJ** dans le cadre du programme :
 - Des bibliographies thématiques transmises aux équipes en vue de l'élaboration du corpus ;
 - Des ressources numériques (Gallica, e-pub, expositions virtuelles...) portant sur la littérature patrimoniale et contemporaine ;
 - Des visites pour les scolaires des expositions sur sites
Epreuves de la matière (exposition photographie contemporaine d'octobre à janvier)
Noir&Blanc (exposition photographie, d'octobre à janvier)
Grande commande photo, de mars à juin
Visites de sites et ateliers (atelier de lecture à voix haute ; atelier sur l'histoire et la forme du livre ; etc.).

Contacts : Réservation des ateliers et visites des sites BnF- François Mitterrand et Richelieu au 01 53 79 49 49 ou à visites@bnf.fr – Informations pour les ateliers de lecture à voix haute auprès de Marine Cotte marine.cotte@bnf.fr et Stéphane Fitoussi stephane.fitoussi@bnf.fr – Informations sur les ateliers et visites des expositions auprès de Pascale Buquet pascale.buquet@bnf.fr

- **La maison des écrivains et de la littérature** favorise la mise en relation avec des écrivains dont l'univers s'articule au projet des équipes :
 - Contact pour l'académie de Versailles – Leïla Platz, professeure relais leila.platz@ac-versailles.fr
 - Contact pour les académies de Créteil et Paris – Sylvie Gouttebaron s.gouttebaron@maison-des-ecrivains.asso.fr

Dates à retenir

Clôture de l'appel à projets sur Adage : **vendredi 23 juin 2023**

Examen des candidatures : **fin juin 2022**

Formation des équipes (enseignants et bibliothécaires) à la Bibliothèque nationale de France, site Richelieu : **mardi 17 octobre (9h30 à 17h)** = Site Richelieu, 5 rue Vivienne 75002 Paris

Restitution à la Bibliothèque nationale de France : **mai 2024**

Cahier des charges de l'appel à projets

- Le parcours concernera une classe maximum, d'école, de collège ou de lycée.
- Seront privilégiées les candidatures d'écoles ou établissements scolaires souhaitant s'inscrire pour la première fois dans le programme.
- Il articulera les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle que sont l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les artistes-professionnels et la rencontre sensible avec les œuvres, de façon à favoriser une approche artistique et sensible de la lecture chez les élèves.
- Le projet prévoira entre 12 et 20h de pratique artistique avec un auteur, un artiste, un professionnel du livre et de la lecture.
- Le budget présenté devra être équilibré (total dépenses = total recettes). A partir de la 6^e, le financement devra s'appuyer en partie sur la dotation pass culture.
- La bibliothèque médiathèque partenaire adressera au contact académique un document signé attestant de son accord pour s'impliquer dans le projet et adressera à la DRAC Île-de-France : Un CERFA collectivités dûment complété ([téléchargement ici](#)), avec un RIB de la collectivité de rattachement de la bibliothèque.

Modalités d'inscriptions

Dès le 15 mai 2023 et jusqu'au 23 juin, l'appel à projets sera accessible **sur la plateforme Adage**.

Le professeur coordonnateur du projet renseigne la candidature en ligne, validée par le chef d'établissement ou l'IEN (pour le 1^{er} degré).

Début juillet, une notification sera adressée aux établissements scolaires via Adage pour confirmer l'inscription au dispositif.

NB: Toute candidature incomplète, sans avis motivé ou sans signature ne sera pas examinée.

Contacts

- Académie de Versailles – Frédérique Servan, conseillère univers du livre, de la lecture et des écritures, patrimoine, histoire des arts à la DAAC frederique-bett.richard@ac-versailles.fr
- Académie de Créteil – Pascal Jézéquel, conseiller univers du livre et de la lecture, des écritures et de l'oralité à la DAAC ce.daac@ac-creteil.fr - pascal.jezequel@ac-creteil.fr
- Académie de Paris - ce.daac@ac-paris.fr
- DRAC Ile-de-France, Catherine ERNATUS catherine.ernatus@culture.gouv.fr